

Compte rendu du 12 Avril 2022

Les présents : L. Colombet-Leblond, M. Pirastu, F.Tapie, L. Brix, J.C. Cavarroc, C. Rios, C. Tourille, B. Rhodes

Excusés : A.P. Chabot, L. Maitre, F. Garrigues

Secrétaire de séance : Coline Rios

Ordre du jour

- 1- Vote du budget
- 2- Délibération pour signature convention des Troubadours
- 3- Délibération amortissement de la carte communale

Déroulé :

Budget 2022

Section fonctionnement dépenses :

Charges à caractère général : 29 455.00 €

Charges personnel : 33 300.00 €

Attribution compensation : 11 000.00 €

Charges gestion courante : 37 350.00 €

Charges financières : 2 327.36 €

Virement section investissement et amortissements : 66 830.00 €

TOTAL : 180 262.36 €

Section fonctionnement recettes :

Produits : 17 370.00 €

Impôts et taxes : 35 831.0 €

Dotations : 47 618.00 €

Report : 79 441.36 €

TOTAL : 180 262 .36 €

Section investissement dépenses :

Dépenses équipement : 45 600.00 €

Emprunts et dettes : 10 230 .00 €

Dépenses imprévues : 1 519.01 €

Restes à réaliser : 90 260.00 €

TOTAL : 147.609.01 €

Section investissement recettes :

Emprunts : 25 000.00 €

Recettes financières : 1 720.00 €

Virement section fonctionnement et amortissements : 66 830.00 €

Restes à réaliser : 42 000.00 €

Report : 12 059.01 €

TOTAL : 147 609.01 €

Délibération : le budget est voté à l'unanimité des présents (9 voix)

CONSEIL MUNICIPAL ST PIERRE TOIRAC - COMPTE RENDU

2- Délibération pour signature convention des Troubadours : comme il avait été décidé précédemment en réunion le conseil autorise le maire à signer la convention pour adhésion a l'association Trob'art

3- Délibération amortissement de la carte communale : la carte communale est désormais amortie sur 10 ans conformément à la modification de la comptabilité des communes.

Séance levée à 20h